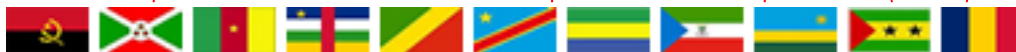




# POOL ENERGETIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE

**P.E.A.C.**

Institution Spécialisée de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)



## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)

N°0001 /PEAC/UPAP/2022

Un (ne) expert(e) en énergie basé(e) à Brazzaville

### POOL ÉNERGÉTIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE (PEAC) APPUI A LA MISE EN PLACE DE L'UNITÉ D'ACCÉLÉRATION DES PROJETS RÉGIONAUX AU PEAC

**Secteur :** Energie

**Référence de l'accord de financement :** Don FAD

**N° d'identification du Projet :** P-Z1-F00-126

1. Le Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC) a reçu un financement du Fonds africain de développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la mise en place de l'Unité d'accélération des projets régionaux, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat d'un expert en énergie.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

*Sous la supervision du Secrétaire Permanent, l'ingénieur des systèmes électriques assurera la coordination générale et la coordination technique de l'Unité en tant que son premier responsable.*

*Il devra avoir au moins 15 ans d'expériences professionnelles opérationnelles et assumera le management des projets d'infrastructures électriques : planification et programmation des activités , organisation et affectation des activités et tâches, mobilisation coordination et supervision d'experts, gestion des charges, suivi-contrôle des résultats et livrables, respect des échéanciers et chronogramme, contrôle qualité prévention et gestion des risques, interface et gestion de relation clients etc.*

*Il conduira la gestion de l'ensemble des moyens humains, matériels et financiers alloués à la réalisation et à l'exploitation d'équipements et installations électrotechniques complexes.*

*Par ailleurs, il conduira et supervisera les études de conception des projets jusqu'à leur réalisation physique etc.*

*Il doit avoir totalisé au moins 15 ans d'expériences professionnelles et avoir occupé au moins 3 positions de niveau similaire en tant que expert en énergie dans le développement des infrastructures électriques.*

*La durée de son contrat sera de 5 ans avec audit de sa performance annuellement.*

2. Le Secrétariat Permanent du PEAC invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations : (i) lettre de motivation ne

dépassant pas deux pages, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent, mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies de diplômes pertinents).

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront par comparaison des CV, conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque, Edition octobre 2015, entrée en vigueur le 1er janvier 2016 qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part du projet à le retenir sur la liste restreinte.
4. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, notamment les ternes de Référence pour le recrutement des Consultants, à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : (7H30' à 16H30', TU+1, du lundi au vendredi) et par e-mail à l'adresse ci-après :

Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC)  
Secrétariat Permanent du PEAC  
BP 1040 Brazzaville – République du Congo  
TOUR NABEMBA 14ème étage/A  
Tél : (242) 06 402 16 04 / (242) 05 644 04 04 / (242) 06 635 92 21  
Email : peacsecperm@yahoo.fr

5. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 15 septembre 2022 à 15H30 mn** (heure de Brazzaville) et porter expressément la mention :

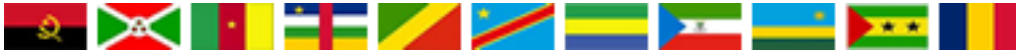
**« RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN ÉNERGIE du projet UPAP »**  
À attention de : Secrétaire Permanent  
Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC)  
Secrétariat Permanent du PEAC  
BP 1040 Brazzaville – République du Congo  
TOUR NABEMBA 14ème étage/A  
Tél : (242) 06 402 16 04 / (242) 05 644 04 04 / (242) 06 635 92 21  
Email : peacsecperm@yahoo.fr



# POOL ENERGETIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE

**P.E.A.C.**

Institution Spécialisée de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)



## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)

N° 0002/PEAC/UPAP/2022

Un (e) spécialiste des finances basé(e) à Brazzaville

**POOL ÉNERGÉTIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE (PEAC)**

### **APPUI A LA MISE EN PLACE DE L'UNITÉ D'ACCÉLÉRATION DES PROJETS RÉGIONAUX AU PEAC**

**Secteur :** Energie

**Référence de l'accord de financement :** Don FAD

**N° d'identification du Projet :** P-Z1-F00-126

1. Le Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC) a reçu un financement du Fonds africain de développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la mise en place d'une unité d'accélération des projets, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat d'un (e) spécialiste des finances.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

*Sous la supervision du responsable de l'Unité, le(la) spécialiste des finances est appelé à coordonner les évaluations de la faisabilité financière et économique des projets d'infrastructures énergétiques et fournir des services de conseil financier à l'Unité, aux sociétés d'électricité et aux Etats engagés dans des projets régionaux ;*

*Il interviendra dans la planification/programmation financière, la budgétisation des projets énergétiques ainsi que dans la planification, programmation et exécution des grands travaux (construction, exploitation et maintenance).*

*Il interviendra dans la gestion, le suivi des équipes d'exécution opérationnelle, le suivi de la réglementation financière, comptable et ses évolutions ainsi qu'au suivi financier des contrats de prestation.*

*Par ailleurs, il réalisera une étude des besoins en vue d'évaluer la faisabilité économique et financière des projets d'infrastructures électriques d'envergure transnationale.*

*Il doit avoir totalisé au moins 15 ans d'expériences professionnelles et avoir occupé au moins 3 positions de niveau similaire en tant que spécialiste des finances dans le développement des infrastructures*

*La durée de son contrat sera de 5 ans avec audit annuellement et sera audité annuellement pour déterminer sa performance.*

2. Le Secrétariat Permanent du PEAC invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience

démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations : (i) lettre de motivation ne dépassant pas deux pages, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent, mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies de diplômes pertinents).

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront par comparaisons des CV, conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque, Edition octobre 2015, entrée en vigueur le 1er janvier 2016 qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part du projet à le retenir sur la liste restreinte.
4. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, notamment les ternes de Référence pour le recrutement des Consultants à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : (7H30 à 16H30, TU+1, du lundi au vendredi) et par e-mail à l'adresse ci-après :

Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC)  
Secrétariat Permanent du PEAC  
BP 1040 Brazzaville – République du Congo  
TOUR NABEMBA 14ème étage/A  
Tél : (242) 06 402 16 04 / (242) 05 644 04 04 / (242) 06 635 92 21  
Email : peacsecperm@yahoo.fr

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 15 septembre 2022 à 15 h 30** (heure de Brazzaville, TU+1) et porter expressément la mention :

**« RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE DES FINANCES DU PROJET UPAP »**

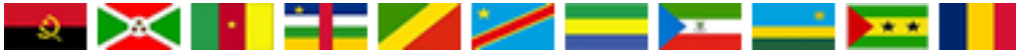
À attention du : Secrétaire Permanent  
Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC)  
Secrétariat Permanent du PEAC  
BP 1040 Brazzaville – République du Congo  
TOUR NABEMBA 14ème étage/A  
Tél : (242) 06 402 16 04 / (242) 05 644 04 04 / (242) 06 635 92 21  
Email : peacsecperm@yahoo.fr



# POOL ENERGETIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE

**P.E.A.C.**

Institution Spécialisée de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)



## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)

N° 0003 /PEAC/UPAP/2022

Un (e) spécialiste en environnement basé(e) à Brazzaville

POOL ÉNERGÉTIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE (PEAC)

## APPUI A LA MISE EN PLACE DE L'UNITÉ D'ACCÉLÉRATION DES PROJETS RÉGIONAUX AU PEAC

**Secteur :** Energie

**Référence de l'accord de financement :** Don FAD

**N° d'identification du Projet :** P-Z1-F00-126

1. Le Pool Énergétique de l'Afrique Centrale (PEAC) a reçu un financement du Fonds africain de développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la mise en place de l'Unité d'accélération des projets régionaux, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat d'un (e) spécialiste en environnement.

### Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

*Sous la supervision du responsable de l'Unité, le (la) spécialiste de l'environnement est chargé d'appuyer et de coordonner les EISE ainsi que des plans de gestion connexes entre toutes les parties prenantes (CEEAC, PEAC, sociétés d'électricité, autorités nationales, consultants, etc.) en conformité avec les systèmes nationaux et les exigences des bailleurs de fonds, la préparation des contributions aux dossiers d'appel d'offres, les programmes de développement des capacités E&S et les contacts avec les bailleurs de fonds potentiels, leurs conseillers et les parties prenantes externes.*

*Il tirera parti du SGES (y compris les mécanismes de suivi et de rapport) prévu au titre de l'assistance technique fournie par la Banque à la CEEAC en vue de l'harmonisation des cadres réglementaires régionaux.*

*Il doit avoir totalisé au moins 15 ans d'expériences professionnelles et avoir occupé au moins 2 positions de niveau similaire en tant que spécialiste en environnement dans le développement des infrastructures.*

*La durée de son contrat sera de 5 ans avec audit de performance annuellement.*

2. Le Secrétariat Permanent du PEAC invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations : (i) lettre de motivation ne dépassant pas deux pages, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent, mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies de diplômes pertinents).

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront par comparaison des CV, conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque, Edition octobre 2015, entrée en vigueur le 1er janvier 2016 qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part du projet à le retenir sur la liste restreinte.
  
4. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, notamment les ternes de Référence pour le recrutement des Consultants, à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : (7H30 à 16H30, TU+1, du lundi au vendredi) et par e-mail à l'adresse ci-après :

Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC)  
Secrétariat Permanent du PEAC  
BP 1040 Brazzaville – République du Congo  
TOUR NABEMBA 14ème étage/A  
Tél : (242) 06 402 16 04 / (242) 05 644 04 04 /(242) 06 635 92 21  
Email : peacsecperm@yahoo.fr

5. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le15 septembre 2022 à 15h30 mn.** (heure de Brazzaville, TU+1) et porter expressément la mention :

**« RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE DE L'ENVIRONNEMENT DU PROJET  
UPAP »**

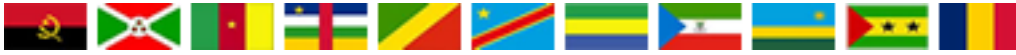
À l'attention du : Secrétaire Permanent  
Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC)  
Secrétariat Permanent du PEAC  
BP 1040 Brazzaville – République du Congo  
TOUR NABEMBA 14ème étage/A  
Tél : (242) 06 402 16 04 / (242) 05 644 04 04 /(242) 06 635 92 21  
Email : peacsecperm@yahoo.fr



# POOL ENERGETIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE

**P.E.A.C.**

Institution Spécialisée de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)



## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS) N°0005 /PEAC/UPAP/2022

### Un (e) spécialiste en passation des marché basé(e) à Brazzaville POOL ÉNERGÉTIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE (PEAC) APPUI A LA MISE EN PLACE DE L'UNITÉ D'ACCÉLÉRATION DES PROJETS RÉGIONAUX AU PEAC

**Secteur :** Energie

**Référence de l'accord de financement :** Don FAD

**N° d'Identification du Projet :** P-Z1-F00-126

1. Le Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC) a reçu un financement du Fonds africain de développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la mise en place d'une Unité d'accélération des projets régionaux et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat d'un (e) spécialiste en Passation des Marchés.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

*Sous la supervision du responsable de l'Unité, le spécialiste en passation des marchés est chargé de préparer des documents techniques et supports au processus d'acquisition dans le cadre des projets et système complexes du secteur notamment les appels d'offres pour les services, consultances et acquisitions en conformité aux directives de passation des marchés des pays membres, des donateurs et des bailleurs de fonds.*

*Il contribuera à l'articulation du Plan de Passation des Marchés (PPM) avec la préparation budgétaire et veillera à la cohérence entre les marchés, les autorisations d'engagement et des crédits de paiement sans oublier les actions de renforcement des capacités des acteurs étatiques nationaux et du SP/PEAC en fonction des besoins identifiés.*

*L'Expert en passation des marchés doit avoir totalisé au moins 15 ans d'expériences professionnelles et avoir occupé au moins 2 positions de niveau similaire en tant que spécialiste en passation des marchés.*

*La durée de son contrat sera de 5 ans avec audit de performance annuellement.*

2. Le Secrétariat Permanent du PEAC invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations : (i) lettre de motivation ne dépassant pas deux pages, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent, mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies de diplômes pertinents).

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront par comparaison des CV, conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque, Edition octobre 2015, entrée en vigueur le 1er janvier 2016 qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part du projet à le retenir sur la liste restreinte.
  
4. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, notamment les ternes de Référence pour le recrutement des Consultants à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : (7H30 à 16H30, TU+1, du lundi au vendredi) et par e-mail à l'adresse ci-après :

Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC)  
Secrétariat Permanent du PEAC  
BP 1040 Brazzaville – République du Congo  
TOUR NABEMBA 14ème étage/A  
Tél : (242) 06 402 16 04 / (242) 05 644 04 04 / (242) 06 635 92 21  
Email : peacsecperm@yahoo.fr

5. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 15 septembre 2022 à 15h30** (heure de Brazzaville, TU+1) et porter expressément la mention :

**« RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES DU  
PROJET UPAP »**

À l'attention de : Secrétaire Permanent  
Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC)  
Secrétariat Permanent du PEAC  
BP 1040 Brazzaville – République du Congo  
TOUR NABEMBA 14ème étage/A  
Tél : (242) 06 402 16 04 / (242) 05 644 04 04 / (242) 06 635 92 21  
Email : peacsecperm@yahoo.fr

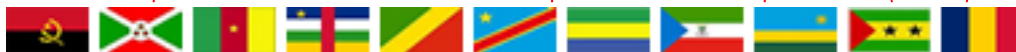




# POOL ENERGETIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE

**P.E.A.C.**

Institution Spécialisée de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)



## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS) N°0006 /PEAC/UPAP/2022

**Un (une) spécialiste en sauvegardes sociales basé(e) à Brazzaville**

### **POOL ÉNERGÉTIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE (PEAC) APPUI A LA MISE EN PLACE DE L'UNITÉ D'ACCÉLÉRATION DES PROJETS RÉGIONAUX AU PEAC**

**Secteur :** Energie

**Référence de l'accord de financement :** Don FAD

**N° d'identification du Projet :** P-Z1-F00-126

1. Le Pool Énergétique de l'Afrique Centrale (PEAC) a reçu un financement du Fonds africain de développement (FAD) afin de couvrir le coût du projet d'appui à la mise en place d'une Unité d'accélération des projets régionaux, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat d'un(e) spécialiste en sauvegardes sociales.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

*Sous la supervision du Responsable de l'Unité, le spécialiste des sauvegardes sociales est chargé de coordonner les évaluations sociales (par ex., les engagements des parties prenantes, les mécanismes de recours en cas de griefs, la réinstallation involontaire et les programmes d'amélioration des moyens d'existence, l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels, etc.) en conformité avec les systèmes nationaux et les exigences des bailleurs de fonds, la préparation des contributions aux documents d'appel d'offres, les programmes de développement des capacités E&S et les contacts avec les bailleurs de fonds potentiels, leurs conseillers et les parties prenantes externes.*

*Il participera à la préparation, l'organisation et la conduite des consultations publiques multi-acteurs ainsi que des activités et au suivi des études ; mettra en place un mécanisme de gestion des conflits, de collecte d'informations, anticipera, identifiera et résoudra les conflits entre parties prenantes aux projets d'infrastructures communautaires etc.*

*L'Expert en sauvegarde sociales doit avoir totalisé au moins 15 ans d'expériences professionnelles et avoir occupé au moins 2 positions de niveau similaire en tant que spécialiste en sauvegardes sociales dans le développement des infrastructures.*

*La durée de son contrat sera de 5 ans avec audit de performance annuellement.*

2. Le Secrétariat Permanent du PEAC invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations : (i) lettre de motivation ne dépassant pas deux pages, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et

récent, mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies de diplômes pertinents).

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront par comparaison des CV, conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque, Edition octobre 2015, entrée en vigueur le 1er janvier 2016 qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part du projet à le retenir sur la liste restreinte.
4. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, notamment les ternes de Référence pour le recrutement des Consultants à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : (7H30 à 16H30, TU+1, du lundi au vendredi) et par e-mail à l'adresse ci-après :

Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC)  
Secrétariat Permanent du PEAC  
BP 1040 Brazzaville – République du Congo  
TOUR NABEMBA 14ème étage/A  
Tél : (242) 06 402 16 04 / (242) 05 644 04 04 / (242) 06 635 92 21  
Email : peacsecperm@yahoo.fr

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 15 septembre 2022 à 15h30**. (heure de Brazzaville, TU+1) et porter expressément la mention :

**« RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDES SOCIALES DU  
PROJET UPAP »**

À l'attention de :

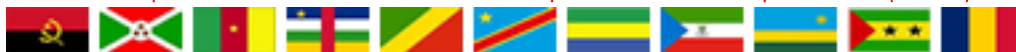
Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC)  
Secrétariat Permanent du PEAC  
BP 1040 Brazzaville – République du Congo  
TOUR NABEMBA 14ème étage/A  
Tél : (242) 06 402 16 04 / (242) 05 644 04 04 / (242) 06 635 92 21  
Email : peacsecperm@yahoo.fr



# POOL ENERGETIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE

## P.E.A.C.

Institution Spécialisée de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)



### AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)

N°0001 /PEAC/UPAP/2022

Un (ne) expert(e) en énergie basé(e) à Brazzaville

### POOL ÉNERGÉTIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE (PEAC) APPUI A LA MISE EN PLACE DE L'UNITÉ D'ACCÉLÉRATION DES PROJETS RÉGIONAUX AU PEAC

**Secteur :** Energie

**Référence de l'accord de financement :** Don FAD

**N° d'Identification du Projet :** P-Z1-F00-126

1. Le Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC) a reçu un financement du Fonds africain de développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la mise en place de l'Unité d'accélération des projets régionaux, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat d'un expert en énergie.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

*Sous la supervision du Secrétaire Permanent, l'ingénieur des systèmes électriques assurera la coordination générale et la coordination technique de l'Unité en tant que son premier responsable.*

*Il devra avoir au moins 15 ans d'expériences professionnelles opérationnelles et assumera le management des projets d'infrastructures électriques : planification et programmation des activités , organisation et affectation des activités et tâches, mobilisation coordination et supervision d'experts, gestion des charges, suivi-contrôle des résultats et livrables, respect des échéanciers et chronogramme, contrôle qualité prévention et gestion des risques, interface et gestion de relation clients etc.*

*Il conduira la gestion de l'ensemble des moyens humains, matériels et financiers alloués à la réalisation et à l'exploitation d'équipements et installations électrotechniques complexes.*

*Par ailleurs, il conduira et supervisera les études de conception des projets jusqu'à leur réalisation physique etc.*

*Il doit avoir totalisé au moins 15 ans d'expériences professionnelles et avoir occupé au moins 3 positions de niveau similaire en tant que expert en énergie dans le développement des infrastructures électriques.*

*La durée de son contrat sera de 5 ans avec audit de sa performance annuellement.*

2. Le Secrétariat Permanent du PEAC invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations : (i) lettre de motivation ne

dépassant pas deux pages, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent, mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies de diplômes pertinents).

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront par comparaison des CV, conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque, Edition octobre 2015, entrée en vigueur le 1er janvier 2016 qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part du projet à le retenir sur la liste restreinte.
4. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, notamment les ternes de Référence pour le recrutement des Consultants, à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : (7H30' à 16H30', TU+1, du lundi au vendredi) et par e-mail à l'adresse ci-après :

Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC)  
Secrétariat Permanent du PEAC  
BP 1040 Brazzaville – République du Congo  
TOUR NABEMBA 14ème étage/A  
Tél : (242) 06 402 16 04 / (242) 05 644 04 04 /(242) 06 635 92 21  
Email : peacsecperm@yahoo.fr

5. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 15 septembre 2022 à 15H30 mn** (heure de Brazzaville) et porter expressément la mention :

**« RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN ÉNERGIE du projet UPAP »**  
À attention de : Secrétaire Permanent  
Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC)  
Secrétariat Permanent du PEAC  
BP 1040 Brazzaville – République du Congo  
TOUR NABEMBA 14ème étage/A  
Tél : (242) 06 402 16 04 / (242) 05 644 04 04 /(242) 06 635 92 21  
Email : peacsecperm@yahoo.fr